



PREFET DES ALPES-MARITIMES

Direction départementale des territoires et de la mer
des Alpes-Maritimes

Service ville et urbanisme durables
Pôle administratif de l'aménagement

Commission départementale d'aménagement commercial

Réunion du 6 septembre 2017
en salle 808 (8ème étage) de la tour Jean Moulin
préfecture – CADAM
147, Bd du Mercantour – 06286 Nice cedex



Ordre du jour

16h30 : Dossier n° 2017-16

Pétitionnaire : SAS AUREDIS représentée par M. Arthur Sulahian (Sulahian Conseil), dont le siège social se situe 16 avenue de Saint Antoine, les bureaux du littoral – 13015 Marseille

Type de demande : demande d'autorisation d'exploitation commerciale.

Objet du projet : demande d'extension de 1 672 m² de la surface de vente de l'hypermarché E. Leclerc sur la commune de La Colle-sur-Loup.



Conformément aux dispositions prévues à l'article R 752-13 du code de commerce, cette information est publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture.